

Qu'est-ce que le conditionnel présent ?

➤ Le **conditionnel présent** s'utilise la plupart du temps pour exprimer une action ou un fait soumis à une certaine condition. On utilise fréquemment le conditionnel présent avec un verbe à l'imparfait.

Ex : *S'il faisait beau, les enfants joueraient dans le jardin.*

➤ Le **conditionnel présent** s'emploie aussi pour exprimer :

- La politesse

Ex : *Pourriez-vous me donner le sel, s'il-vous-plait ?*

- Un doute

Ex : *Il pourrait arriver dans quelques minutes.*

- Un conseil, une suggestion, un reproche, un souhait ...

Ex : *Je préférerais du thé. (Souhait)*

Comment conjuguer au conditionnel présent ?

Pour conjuguer au conditionnel présent, on prend le radical du verbe au futur, puis on ajoute les terminaisons de l'imparfait :

-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient.

Exemples :

	Chanter	Rougir	Pouvoir
je	chanterais	rougirais	pourrais
tu	chanterais	rougirais	pourrais
il/elle/on	chanterait	rougirait	pourrait
nous	chanterions	rougirions	pourrions
vous	chanteriez	rougiriez	pourriez
ils/elles	chanteraient	rougiraient	pourraient

Les radicaux sont « chanter », « rougir » et « pourr ».